Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

Accord EFSA – FDA sur l’évaluation des risques sanitaires des aliments

Par Eric MEUNIER

Publié le 31/07/2007, modifié le 09/03/2026

L’Agence européenne de Sécurité des Aliments (EFSA) a signé un accord avec l’Agence états-unienne des Aliments et Médicaments (FDA). Ce dernier s’applique aux échanges d’informations confidentielles liées à des produits ou substances dont l’évaluation rentre dans le champ de compétence de ces deux organismes. Les PGM sont concernées par cet accord. La FDA et l’EFSA sont donc autorisées à se communiquer des informations confidentielles tout en s’engageant à ne pas les rendre publiques et à s’informer mutuellement de toute action juridique visant à rendre publiques les dites informations. Cet accord est le premier accord international signé par l’EFSA. Il pourrait être le premier pas vers une collaboration plus étroite entre les deux structures dans le domaine de l’évaluation sanitaire des aliments.

Adresse de cet article : https://infogm.org/accord-efsa-fda-sur-levaluation-des-risques-sanitaires-des-aliments/